

Déclaration attribuable au Porte-parole du Secrétaire général sur la République centrafricaine

New York, 26 Décembre 2012

Le Secrétaire général des Nations Unies condamne fermement les attaques armées contre plusieurs villes de la République centrafricaine, perpétrées par la coalition de groupes rebelles "Seleka". Ces développements sapent gravement les accords de paix disponibles et les efforts de la communauté internationale pour consolider la paix en République centrafricaine.

Le Secrétaire général regrette profondément les pertes en vies humaines et des déplacements de populations occasionnés par les combats.

Le Secrétaire général se félicite des conclusions du Sommet des Chefs d'Etat de la Communauté Économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), qui s'est tenue à Ndjamena le 21 Décembre 2012. Il exhorte toutes les parties à respecter les décisions du Sommet, qui fournissent une base pour un règlement pacifique du différend.

Le Secrétaire général appelle toutes les parties à s'abstenir de tout acte de violence contre les civils, y compris la violence sexuelle et sexiste. Il exhorte toutes les parties à assurer la protection des civils et à respecter les droits de l'Homme, en conformité avec les instruments internationaux auxquels la République centrafricaine est partie.

Le Secrétaire général rappelle au Gouvernement de la République centrafricaine sa responsabilité d'assurer la sécurité et la sûreté du personnel des Nations Unies et de ses locaux.

Le Secrétaire général confirme la disponibilité de l'Organisation des Nations Unies à poursuivre son soutien à la République centrafricaine dans les efforts visant à surmonter les obstacles à la consolidation de la paix, en collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux.